



Commune de Virelade
4 RUE DE LA MAIRIE BP 17
33720 VIRELADE

BORDEREAU D'ENVOI



Monsieur le Maire MAIRIE DE RIONS
PLACE JULES DE GERES
33410 RIONS

- Pour Information
- Pour notification
- Pour suite à donner
- En retour
- Pour avis
-

Nb de pièces	Désignation des pièces	Observations
	Vous voudrez bien trouver ci-joint la délibération du 26/01/2017	
	donnant un avis favorable sur votre projet de PLU arrêté.	
	Vous en souhaitant bonne réception et avec mes sincères salutations	

à Virelade
Le 21/02/2017

6 Maire,



FAUBET Dominique
Signature et cachet

DELIBERATION N°2017/08
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept, le vingt-six janvier, le Conseil Municipal de la Commune de VIRELADE (Gironde), dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique FAUBET, Maire.

OBJET : AVIS SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME ARRETE DE RIONS.

Nombre de conseillers municipaux en exercice: 14
Présents : 11
Votants : 11
Date de convocation du Conseil Municipal: 19.01.17.

PRESENTS: FAUBET Dominique, BRAU Rolande, ARNAUD Henri, CURILLON Romuald, BATTOCCHIO Jérôme, VAN DE KERCHOVE Martine, BLANC-TARIS Guy, AUGEARD Serge, DA SILVA TOME Américo, TERRIEN Sonia, RAPET Pascal.

ABSENTS : ERCEAU Karl, PUJOLS Sandrine, TAROT Jean-Pierre.
SECRETAIRE DE SEANCE: BRAU Rolande.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal Le dossier de projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté de la commune de RIONS pour avis.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

- Emet un avis favorable car constate que la partie enclavée sur la commune de VIRELADE dénommée « Ile Marguerite » est classée en zone naturelle laissant la possibilité d'aire de loisirs.

Publié le : 31/01/2017
Reçu en Sous-Préfecture
De LANGON le :

Pour copie conforme,
Fait à VIRELADE, le 30/01/2017.

Le Maire,
Dominique FAUBET.


